

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE  
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :  
Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.  
On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS :  
Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 21 Mai 1878.

NOUVELLES LOCALES.

S. Exc. M<sup>gr</sup> Theuret, Premier Aumônier du Prince, est arrivé hier à Monaco venant de Paris. Le Prélat repart aujourd'hui pour Rome où il sera promu à l'épiscopat avec le titre d'Evêque d'Hermopolis *in partibus* et nommé Administrateur Apostolique de l'Abbaye de Monaco, dans le Consistoire qui se tiendra vers la fin de mai.

Quelques jours après, le nouvel évêque sera sacré à Rome par S. Em. le Cardinal Franchi, Secrétaire d'État de Sa Sainteté, et prendra possession de son siège par procuration; plus tard, il fera son entrée dans sa ville épiscopale et sera solennellement installé.

Cet événement, que donnait à prévoir l'accueil si bienveillant fait au Prélat par le Pape Léon XIII, lors de son récent voyage à Rome, est un témoignage insigne de l'estime du S<sup>t</sup>-Père pour le Souverain de Monaco et la haute récompense de la constante fidélité de Charles III au S<sup>t</sup>-Siège Apostolique.

L'élévation de M<sup>gr</sup> Theuret à l'épiscopat met le comble à la glorieuse indépendance de l'Église de Monaco, et répond aussi bien au désir du Souverain qu'aux aspirations des fidèles de la Principauté. Le Prélat est justement apprécié du Prince pour un dévouement de vingt années et bien connu de la population monégasque qui depuis longtemps l'entoure de sa confiance et de ses sympathies.

Dans sa nouvelle position M<sup>gr</sup> Theuret pourra encore mieux servir l'Église, le Prince et sa patrie d'adoption.

Nous avons parlé, dans notre dernier numéro, des embellissements qui s'exécutaient sur divers points de la Principauté; nous pouvons dire aujourd'hui que les transformations ne s'arrêteront pas là. De vastes projets sont à l'étude pour faire un nouveau et splendide quartier dans les vastes terrains qui bordent le boulevard des Moulins, entre les jardins de Monte Carlo et les Moulins.

Il en est de même pour le quartier Saint-Michel. Enfin les travaux de la route de Nice à Monaco qui avaient été ralentis quelque temps, ont repris depuis plusieurs semaines avec toute la vigueur désirable. Le cap d'Aglio est franchi et les terrassements sont bien près de se joindre à la frontière.

Ces améliorations et ces embellissements sont accueillis avec joie par la population. Si l'on ajoute

à cela que les constructions s'élèvent comme par enchantement de tous les côtés à la fois, on reconnaîtra que notre pays est dans un état croissant de prospérité que nous sommes heureux de constater.

Aussi dirons-nous avec un poète :

Un peuple n'est jamais petit  
Quand le travail fait sa richesse.

La Société Philharmonique se fera entendre dimanche prochain, 26 mai, de 5 à 6 heures, sur la place du Palais.

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés dans ce concert :

1. Chœur des soldats de *Faust*..... Gounod.
2. Ouverture de *Si j'étais roi*..... A. Adam.
3. Polka..... Mattiozzi.
4. Scène et cavatine d'*I due Foscari*..... Verdi.
5. *Les Délicates*, mazurka..... Marmino.
6. Polka sur des motifs de la *Fille de Madame Angot*..... Lecocq.

Les billets de 100 francs de la Banque de France, qui, depuis quelque temps, avaient presque disparu de la circulation, vont être de nouveau répandus en grande abondance dans le public. La chose a été stipulée expressément entre le ministre des finances et la Banque de France, comme condition du traité qui vient d'être passé avec cet établissement pour une avance de 80 millions à l'État.

C'est décidément le 30 mai que seront inaugurés les trains de plaisir de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée pour l'Exposition. Il y en aura tous les huit jours entre Lyon et Paris, probablement dans les mêmes conditions que pour l'Exposition de 1867, c'est-à-dire que les trains de plaisir ne comprendront que des voitures de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes.

**L'Usine à Glace artificielle de Monaco.**

L'accroissement continu de la population de Monaco, la quantité de plus en plus considérable d'étrangers qui viennent chaque année visiter notre magnifique pays de soleil et de fleurs, créent sans cesse de nouveaux besoins, et chaque jour nous voyons de nouvelles industries qui, sous la paternelle bienveillance de notre administration, s'établissent et prospèrent dans la Principauté. De ce nombre, et parmi les plus curieuses, est la fabrique de glace de M. Streicher, rue Louis, à la Condamine.

M. Streicher, dont le nom est honorablement connu à Monaco, où son père, fabricant d'eaux gazeuses, était installé depuis nombre d'années, a créé dernièrement un remarquable établissement que, pour satisfaire la curiosité de plusieurs de nos lecteurs qui nous ont écrit à ce sujet, nous avons visité dans les plus petits recoins.

M. Streicher fils voulut bien nous guider lui-même dans cette exploration de son usine frigorifique, et, à l'aide de ses explications scientifiques, nous avons pu recueillir sur la fabrication de la glace artificielle les renseignements qui nous sont demandés par nos curieux correspondants.

Pour que nos lecteurs comprennent plus facilement la méthode de la fabrication de la glace, nous leur rappellerons la loi physique en vertu de laquelle un corps ne peut passer de l'état liquide à l'état gazeux sans soustraire aux corps environnants d'énormes quantités de calorique. L'ammoniaque possède à un puissant degré cette propriété. Grâce aux dispositions ingénieuses des appareils, la matière première, c'est-à-dire l'ammoniaque, sert indéfiniment en se liquéfiant et s'évaporant alternativement. Il est donc vrai de dire que la glace ne coûte presque rien en elle-même, les frais se bornant aux dépenses de combustible et de main-d'œuvre.

La grande quantité de glace fabriquée et le peu de frais que coûte cette fabrication, ne permettent plus aujourd'hui à la glace naturelle de supporter la concurrence.

Les détracteurs de la glace artificielle ont élevé contre ce produit deux objections que nous allons réfuter en peu de mots :

1<sup>o</sup> La glace artificielle, disent-ils, ne se conserve pas aussi bien que la glace naturelle.

2<sup>o</sup> L'ammoniaque dont on se sert peut donner à la glace fabriquée un goût désagréable.

Pour prouver que la glace artificielle se conserve aussi bien que la glace naturelle, il suffit de dire qu'un bloc de 200 kilos a été, à l'usine de M. Streicher, exposé pendant 24 heures à l'air libre et qu'on n'a pu constater au bout de ce temps qu'une diminution de la moitié du poids de ce bloc. D'ailleurs d'autres expériences dont précédemment nous avons été témoin, nous permettent de donner à cette objection absurde le plus formel démenti. Un avantage incontestable, du reste, est celui d'avoir, ainsi qu'on peut s'en assurer chez M. Streicher, de la glace en tout temps et à toute heure, contrairement à la glace naturelle qui, souvent, fait défaut au moment où on en a le plus besoin, c'est-à-dire en été.

La rapidité de la congélation donne à la glace artificielle un aspect laiteux qui la fait ressembler au marbre le plus pur. Autre avantage qui n'est pas à dédaigner : on sait que la glace naturelle renferme toute espèce de choses, de la terre, de la paille, des vers, des insectes, etc. Or, la glace artificielle sort pure et blanche des moules dans lesquels elle est fabriquée et c'est ici que nous répondons à la seconde objection.

L'ammoniaque est hermétiquement renfermée dans des vases, qui ne communiquent point avec l'eau des congélateurs ; cette eau elle-même ne communiquant pas avec celle qui doit être glacée et qui est absolument isolée dans les vases à frapper ou dans les moules en fer étamé, il est impossible que l'ammoniaque puisse donner seulement l'ombre d'un goût quelconque à l'eau qui sort gelée de l'appareil.

Depuis longtemps, du reste, la glace artificielle a gagné son procès et est employée dans toutes les grandes villes de préférence à la glace naturelle.

L'usine à glace de la Condamine emploie les appareils de M. Ferdinand Carré perfectionnés ; elle produit cent kilos de glace et frappe cinquante carafes à l'heure.

Ces détails indispensables étant placés sous les yeux de nos lecteurs, nous allons faire la description de l'usine et des machines qui y fonctionnent journellement.

(A suivre)

#### CHRONIQUE DU LITTORAL

**Marseille.** — Les Courses de printemps ont été favorisées, avant-hier, par un temps splendide, aussi les amateurs s'étaient rendus, plus nombreux que d'habitude, sur le turf du Château-Borély.

Le premier prix couru, du Conseil général, a été gagné par *Déjazet*, à M. le comte de Beauregard ; *Tombola*, à M. le comte d'Espous de Paul, est arrivée deuxième.

Pour le prix de la Société d'encouragement (*handicap*), 4 chevaux ont couru. Après un faux départ *Jeu d'amour*, à M. le comte d'Espous de Paul, est arrivé premier, battant d'une longueur *Chauve-Souris*, à M. Jean Prat ; *Thémistocle*, à M. le comte de Beauregard, n'est arrivée que troisième.

*Confident*, à M. le comte de Beauregard, a battu *Héritière*, à M. le comte d'Espous, pour le prix des Phocéens.

Quant au handicap libre où 13 chevaux étaient engagés, 2 seulement ont couru : *Déjazet*, à M. le comte de Beauregard, a battu d'une longueur *Thémis* à M. le comte d'Espous de Paul.

En somme, les honneurs de la journée reviennent à M. le comte David de Beauregard qui a remporté deux prix sur quatre.

**Nice.** — Nous avons annoncé que M. le ministre des travaux publics, sur l'avis du Conseil supérieur des ponts et chaussées, avait décidé que l'Etat contribuerait pour une somme de 2,400,000 fr. à la construction du canal destiné à amener à Nice les eaux de la Vésubie.

Nous avons sous les yeux le remarquable rapport fait par les ingénieurs de l'Etat sur le deuxième avant-projet présenté par la Compagnie des Eaux de France.

Nous allons analyser ce travail, trop long pour être reproduit en entier, en lui empruntant ses passages les plus intéressants :

Le projet dont il s'agit comporte l'exécution d'un canal principal de 32 kilom. 692 mètres de longueur, prenant dans la Vésubie, à Saint-Jean-la-Rivière, à une altitude de 271 mètres, un volume d'eau de trois mètres cubes à trois mètres cubes et demi par seconde, et l'amenant sur le territoire de Nice, près

de l'église de Gairaut, à 245 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Il comprend, en outre, l'ouverture de trois rigoles secondaires de distribution, d'une longueur totale d'environ 40 kilomètres.

Il a pour objet d'arroser une superficie de 5,286 hectares de terrain situés presque entièrement sur le territoire de la commune de Nice, qui sont actuellement dépourvus d'eau et en même temps de fournir à cette ville l'eau nécessaire à l'alimentation de fontaines monumentales, bouches d'eau, établissements publics et autres usages municipaux.

Il donnerait lieu à une dépense, en travaux, de 4,600,000 francs.

La Compagnie a ajouté à ce chiffre, pour l'intérêt des capitaux engagés pendant la construction, pour les frais de surveillance, pour la capitalisation des dépenses d'administration et d'entretien une somme de 2,300,000 fr., ce qui donne un total de 6,900,000 fr.

Enfin, sur la demande de la ville de Nice, il a été apporté au projet, depuis l'époque de sa rédaction, une modification qui donnera lieu à une augmentation de dépense de 300,000 francs.

De sorte que le montant total des dépenses prévues est de 7,200,000 fr.

A ce projet est joint un traité entre la Compagnie générale des Eaux, la ville de Nice et l'Etat, accepté par la Compagnie et par la ville, et soumis, en même temps que le projet, à l'acceptation de M. le ministre des travaux publics, par lequel l'Etat accorderait à la Compagnie générale des Eaux jusqu'au 1<sup>er</sup> août 1972, et à la ville de Nice à perpétuité après cette date, la concession du canal dont il s'agit, et s'engagerait à payer à la Compagnie, à titre de subvention, une somme de 2,400,000 fr.

L'enquête à laquelle a été soumis ce projet, enquête qui a duré du 26 août au 14 septembre 1877, a provoqué de nombreuses observations.

Les unes à propos de détails d'indemnités ou de modifications de tracé auxquelles il n'y a pas lieu de s'arrêter, le jury d'expropriation n'étant point formé et le projet définitif n'étant pas encore arrêté.

Les autres, beaucoup plus importantes, émanaient des partisans respectifs des deux projets appelés : *Canal supérieur* et *canal inférieur* ou du *Var*.

Ces projets après avoir été étudiés par l'ingénieur Fodéré et les ingénieurs chargés en 1863 et 1864 du service hydraulique avaient été présentés (le premier surtout) d'une façon très-séduisante par M. Caméré, ingénieur chargé du même service en 1868.

D'après les premiers projets, les eaux étaient prises au confluent du Var et de la Vésubie, à l'altitude d'environ 130 mètres, et arrivaient sur le territoire de Nice à des altitudes variant entre 80 et 120 mètres. Le canal devait débiter un mètre cube d'eau par seconde. La dépense s'élevait à deux millions environ. La surface arrosée aurait été d'environ 800 hectares.

(A suivre).

**Villefranche.** — La *Marion* a quitté mercredi dernier la rade de Villefranche, se rendant au Sénégal.

Le *Ténésee* est parti samedi, pour se rendre en Amérique. Ce navire qui a séjourné assez longtemps dans les mers de Chine, a pris à son bord un assez grand nombre d'indigènes qui iront en Amérique.

#### LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

Paris est tout à l'Exposition en ce moment, et si vous êtes en quête de quelqu'un de vos amis perdu de vue depuis longtemps, vous n'avez qu'à vous rendre au palais du Champ de Mars, vous aurez maintes chances de le trouver dans la rue des Nations, en contemplation devant la *maison Russe* ou le pavillon Danois. C'est au Champ de Mars que se donnent les rendez-vous, qu'on se retrouve, qu'on déjeune. On y passe les journées, et tout le mouvement de Paris semble s'y concentrer. On y coudoie les majestés et les altesses avec un sans façon tout républicain et on y voit, en quelques heures, se dérouler devant les vitrines, les cent phases diverses de la comédie humaine.

Après avoir dansé chez la princesse de Sagan, chez la baronne de Rothschild, à l'ambassade d'Angleterre, déjeuné à Chantilly chez le duc d'Aumale, fondé un prix à Longchamps, le prince et la princesse de Galles ont regagné, jeudi, l'Angleterre. Le prince a promis de revenir à Paris pour la clôture de l'Exposition. Cette année, S. A. R., tout en courant les théâtres et les restaurants comme un simple touriste, n'a pu jouir du laisser-aller qui l'avait tant ravi en 1867. Onze années passées sur sa tête, les graves événements qui préoccupent son pays ont dû modifier son attitude. En 1867 c'était une autre affaire. Une fois — je garantis absolument le fait — il était aux Variétés. On jouait la *Grande Duchesse*. Dans un entr'acte, on le mena dans les coulisses où il se rencontra nez à nez avec Couder, mort depuis, coiffé du superbe panache du général *Boum*. Le prince fit observer, en riant, qu'il n'avait, lui, que rang de colonel en son pays, et il présenta ses hommages au général en chef.

— Eh bien ! colonel, dit l'acteur s'emparant de la plaisanterie avec l'à-propos de Paris, rendez-vous aux arrêts dans ma loge ; on y boit du vin de Champagne à la prospérité de l'Angleterre. Vous en boirez en attendant mes ordres.

Le prince obéit, tout heureux de cette courte école buissonnière ; il eut beaucoup d'esprit et de bonne grâce et c'est lui-même qui, l'autre soir, rappelait ce souvenir de la précédente exposition à Paris.

Faire l'école buissonnière, tout est là pour les personnes que leur grandeur n'attache plus au rivage. Tandis qu'en dépit de tous les inconvénients attachés à la qualité de souverain depuis les réceptions officielles jusqu'aux révolutions, la plupart des simples mortels renouvellerait volontiers la célèbre aventure du *Dormeur éveillé* et s'écrierait avec empressement : « Etre roi pendant vingt-quatre heures ! » les Majestés et les Altesses disent : « Ne [pas être roi pendant vingt-quatre heures ! » C'est ainsi que tous les princes qui ne s'y trouvent pas obligés par leurs fonctions comme présidents des commissions d'exposition de leurs pays, voyagent à Paris *incognito*. Les archiducs d'Autriche, frères de l'Empereur, qui arrivent à Paris le 23, le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, le prince de Bavière gardent l'*incognito*. On attend le comte et la comtesse de Flandres ainsi que le roi des Belges et le roi de Portugal. De grandes fêtes ainsi qu'une revue des troupes seront données à l'occasion de ces arrivées souveraines. Le *Derby* qui va se courir, en Angleterre, a entraîné hors de Paris nombre d'anglais de distinction qui s'y trouvaient à la suite du prince de Galles et dont quelques-uns sont des habitués chaque hiver de la Principauté. Pour ne citer que les ducs, je nommerai les ducs de Sutherland, de Portland, de Grafton, de Manchester, d'Abercorn, de Saint-Albans et de Bradford. Ce dernier était accompagné de la duchesse et de ses filles ladies Russell.

Le bal donné mardi par lord Lyons avait emprunté un grand éclat par la présence de ces hôtes aristocratiques et l'on peut dire qu'une partie de la Cour d'Angleterre entourait ce soir-là le prince et la princesse de Galles dans les salons de l'hôtel du faubourg Saint-Honoré. La princesse de Galles — ce détail est pour mes lectrices — portait à ce bal magnifique une robe en gaze de l'Inde, rapportée par le prince de son voyage, toute lamée d'or ; la tunique était relevée par une écharpe en lampas caroubier. Dans les cheveux des bouquets de diamants mêlés à des plumes caroubier. Au cou un collier de cinq rangs de diamants coupés par autant de rangs de perles fines.

La section anglaise, le pavillon des Indes où se trouvent contenues toutes les richesses appartenant au prince de Galles sont toujours le *great attraction* de l'Exposition. Dans le jardin du Champ-de-Mars et dans celui du Trocadéro les pavillons étrangers s'aménagent à l'envi. Le pavillon de Monaco, très vaste et d'un bel aspect, ne sera pas le dernier prêt. Déjà les palmiers et les cactus qui décorent le jardin qui l'entoure font l'admiration des visiteurs. Le pavillon de l'Algérie, une des curiosités de l'Exposition, est ouvert depuis hier et on annonce pour la prochaine semaine l'ouverture des pavillons chinois, persan et marocain. Malheureusement les plantations du Trocadéro sont loin d'être achevées et le jardin ne se présentera pas avant quelques semaines sous son aspect complet.

Parmi les avantages de l'Exposition universelle je

dois encore mentionner au profit de l'observateur, du philosophe, l'occasion qui lui est offerte de faire une étude comparée sur l'art de voler son prochain, pratiqué chez les divers peuples du globe. Les *pick-pockets* anglais tiennent la corde sur ce point et mettent nos agents de police sur les dents. C'est égal, il faut veiller à ses poches à l'Exposition.

Les Tziganes obtiennent en ce moment le succès de vogue qu'avait eu l'*Estudiantina* il y a quelques semaines. On se les arrache partout et la semaine prochaine ils doivent se faire entendre chez la comtesse de Wimpfen à l'occasion de la réception qu'elle offre aux archiducs d'Autriche.

Au milieu de toutes ces joies et de toutes ces lieses, Paris a été frappé de stupeur par une catastrophe qui n'est pas, hélas ! sans précédent dans la capitale. Une maison de la rue Béranger, par le fait d'une explosion de fulminate, s'est écroulée engloutissant une quantité considérable de victimes. Ce sinistre a donné lieu à d'admirables traits d'héroïsme et de dévouement, et des secours importants sont arrivés immédiatement aux malheureux qu'il laissait dans le dénûment. Le prince de Galles a adressé mille francs aussitôt à ces infortunés, suivant en cela l'exemple de la duchesse de Magenta et d'une foule d'autres personnes. La charité pas plus que le courage ne perd ses droits à Paris : c'est à cause de cela qu'il doit être beaucoup pardonné à la moderne Babylone.

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS.

Deux chapitres des Modes

Une partie du vêtement de l'homme qui, pour être la plus petite, n'en joue pas moins un rôle très important dans les diverses phases de sa vie est la cravate.

Les grandes époques de l'existence humaine ne se passent pas sans que la cravate n'y soit l'objet des plus minutieuses combinaisons, et c'est souvent à la pose recherchée, au bon goût de la cravate qu'appartiennent le succès de plus d'un souhait, la réussite de plus d'un projet.

Nos ancêtres faisaient grand cas de la cravate. Comme tout autre détail de la toilette de l'homme, elle a suivi les caprices de la mode ; elle s'est modifiée au gré des événements politiques : tantôt grave, empesée, tantôt riche, légère, parfois anavahissante, ridicule, raide, enfin réduite à une épaisseur idéale, elle a subi toutes les transformations imaginables.

On a dit, est-ce vrai ? que la cravate tirait son origine des Croates. Elle aurait été ainsi nommée parce que les hommes d'un régiment de Croates, venus en France sous Louis XIV, portaient au cou une bande de linge blanc. En tous cas, ce qui est bien évident, c'est qu'avant le dix-septième siècle, personne n'avait soupçonné la nécessité de s'étrangler à l'aide d'une étoffe enroulée au cou.

Quoi qu'il en soit de l'origine de cet ornement qui remplaça le col rabattu en usage sous le règne précédent, la cour de France s'en accommoda promptement. Louis XIV se hâta de l'adopter. Bientôt les grands ne parurent plus en public sans avoir le cou garni d'une pièce de mousseline enrichie de dentelles. Ce fut un luxe effrené de cravates. Tout le monde, à la ville, prit la cravate, longue, blanche ; financiers, bourgeois, boutiquiers, tous s'en parèrent à l'envi.

Néanmoins, par économie, on ne tarda pas à modifier la couleur de cet ornement et l'on adopta la cravate de couleur. La couleur blanche fut réservée à la magistrature et aux gens du palais.

L'art de mettre sa cravate était, au siècle dernier, une étude sérieuse chez les gens du grand monde. Les dispositions de l'étoffe, les combinaisons des plis, les nœuds étaient sujets de leçons et prêtaient à la critique. Des traités, des sonnets furent écrits sur la cravate.

En 1789 la cravate ne fut pas à l'abri de la Révolution et devint victime de la folie populaire. On donna à cette pièce, jadis si gracieuse du vêtement, une appa-

rence monumentale, une hauteur et une ampleur exagérées. Non-seulement le cou fut enveloppé, mais encore le menton, la bouche et les oreilles furent emprisonnés, masqués, étouffés par la cravate des incroyables et des fils de M<sup>me</sup> Angot.

Pendant les trente premières années de ce siècle, la cravate se maintint dans des conditions exagérées.

Vers 1835. la mode créa des cols-cravates de crin doublé de satin et de velours. A ce carcan succéda de nouveau la cravate longue, noire ou à carreaux, dont les bouts étaient agrafés sur la chemise par une épingle à tête d'or ou à pierres avec chaînette.

Puis, la vogue ramena les cravates à la Colin qui avaient eu tant de succès sous Louis XV dans les pastorales ou sur les trumeaux ou panneaux représentant Colin et Colinette colinant. Elle fut adoptée avec une diminution toutefois. Le col de chemise fut plus tard rabattu et la cravate se noua négligemment. C'était la mode qui laissait au cou la plus grande liberté. H. de Balzac a écrit un livre sur l'*Art de mettre sa cravate*.

Aujourd'hui il n'y a pas de mode proprement dite, la cravate la plus répandue est un mince ruban qui n'a rien de commun avec les instruments de torture qui l'ont précédé.

Deux personnages fort connus ont eu, pour la cravate, un culte excessif : M. de Robespierre et le prince de Talleyrand-Périgord. Il faut y ajouter le célèbre Brummel qui tint pendant longtemps le sceptre de la mode.

Le chapitre des Chapeaux... de femmes — rien d'Aristote — n'est pas moins curieux à étudier que celui des cravates. Cette partie importante de la toilette féminine est trop grave pour que nous osions porter un jugement sur son plus ou moins d'élégance et d'opportunité, mais nous resterons dans le vrai, au risque de contrarier nos lectrices, en affirmant que la mode n'invente rien. Elle tourne en rond comme les chevaux d'un cirque. Ce qu'on porte aujourd'hui se portait il y a dix, quinze, vingt ou trente ans, et cela se portera encore dans plusieurs années.

En 1784 la mode des chapeaux de paille étant venue d'Italie, toutes les dames voulurent en porter et le bonnet fut laissé aux femmes du peuple. Mais que de formes diverses ! Tantôt c'était un chapeau vertical comme nos tuyaux de poêle, et perdu dans des flots de rubans, tantôt un chapeau à larges bords, dit de Bergère, chanté dans l'opéra de *Marie* (musique d'Hérold), tantôt une passe énorme roulée en entonnoir et pliant sous un poids effrayant de plumes et de fleurs. *La donna è mobile* dit la romance. Hélas ! ce n'est que trop vrai ! Dans l'espace de deux ans, les chapeaux féminins changèrent dix-sept fois de forme !

Aux chapeaux de paille succédèrent les petits chapeaux de soie, coquettement inclinés sur le côté de la tête. Cette forme décente et modeste ne dura pas longtemps et les femmes toujours à la recherche du nouveau, fût-il excentrique, se mirent à porter des chapeaux aux dimensions énormes, tels que le chapeau à la *Belle-Poule*, coiffure *Leviathan* représentant un vaisseau de guerre avec tous ses agrès et appareils, voire même ses canons en batterie ! c'est de la même époque que datent les chapeaux trophées militaires, avec

cymbales, étendards et le reste.

Sous le Directoire les chapeaux furent encore plus extravagants. Les *Merveilleuses* étaient fécondes en imagination.

Sous l'Empire, sous la Restauration, les chapeaux de femmes furent surtout un prétexte à combiner, à entremêler le velours, la soie, les fleurs, les rubans. Les coques eurent une grande vogue. Puis les chignons devinrent énormes et les chapeaux, par contre, se réduisirent à des proportions microscopiques : une espèce de soucoupe invisible, retenue par des brides, flanquée d'un bouquet. Puis alors, les oiseaux empaillés, les fruits firent leur apparition. Aujourd'hui le chapeau est un fouillis inextricable comme une forêt vierge du Brésil, un amalgame de fleurs, de rubans, de plumes, de dentelle, d'où une mouche aurait peine à sortir.

Ne nous plaignons pas, c'est la Mode ! et d'ailleurs, Balzac n'a-t-il pas dit :

« La femme comme il faut porte son chapeau à sa figure, le pose comme elle l'entend, et a toujours « bon air. »

Pour n'être pas neuve cette maxime est pourtant consolante.

L'Administrateur-Gérant : A. DALBERA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 13 au 19 Mai 1878.

GOLFE JUAN.	b. <i>Virginie</i> , franç., c. Isoard,	sable,
NICE.	b. <i>l'Assomption</i> , id. c. Audibert,	id.
GOLFE JUAN.	b. <i>la Fortune</i> , id. c. Moute,	id.
ID.	b. <i>l'Alexandre</i> , id. c. Gabriel,	id.
FINALE.	b. <i>Trois Frères</i> , italien, c. Ginocchio,	div.
NICE.	b. <i>Conception</i> , id. c. Dagnino,	id.
ST-TROPEZ.	b. <i>St-Joseph</i> , fr., c. Bombaud,	bois.
GOLFE JUAN.	b. <i>Thérèse</i> , id. c. Musso,	sable.
GOLFE EZA.	b. <i>l'Assomption</i> , id. c. Audibert,	gravier.
GOLFE JUAN.	b. <i>St-Joseph</i> , id. c. Grisole,	sable.
ID.	b. <i>la Fortune</i> , id. c. Moute,	id.
ID.	b. <i>Volonté de Dieu</i> , id. c. Davin,	id.
ID.	b. <i>Antoinette Victoire</i> , id. c. Fornero,	id.
ID.	b. <i>l'Eclairer</i> , id. c. Allègre,	id.
ST-TROPEZ.	b. <i>St-Joseph</i> , id. c. Palmaro,	vin.
GOLFE JUAN.	b. <i>l'Alexandre</i> , id. c. Gabriel,	sable.
NICE.	b. <i>l'Heureux</i> , id. c. Massa,	id.

Départs du 13 au 19 Mai 1878.

GOLFE JUAN.	b. <i>l'Eclairer</i> , fr. c. Allègre,	sur lest.
VILLEFRANCHE.	b. <i>Virginie</i> , id. c. Isoard,	id.
ID.	b. <i>l'Assomption</i> , id. c. Audibert,	id.
GOLFE JUAN.	b. <i>la Fortune</i> , id. c. Moute,	id.
ID.	b. <i>l'Alexandre</i> , id. c. Gabriel,	id.
FINALE.	b. <i>Conception</i> , ital., c. Dagnino,	div.
ST-TROPEZ.	b. <i>St-Joseph</i> , id. c. Bombaud,	sur lest.
GOLFE JUAN.	b. <i>Thérèse</i> , id. c. Musso,	id.
VILLEFRANCHE.	b. <i>l'Assomption</i> , id. c. Audibert,	id.
GOLFE JUAN.	b. <i>St-Joseph</i> , id. c. Grisole,	id.
ID.	b. <i>la Fortune</i> , id. c. Moute,	id.
ID.	b. <i>Volonté de Dieu</i> , id. c. Davin,	id.
ID.	b. <i>Antoinette Victoire</i> , id. c. Fornero,	id.
ID.	b. <i>l'Eclairer</i> , id. c. Allègre,	id.
ID.	b. <i>l'Alexandre</i> , id. c. Gabriel,	id.
VILLEFRANCHE.	b. <i>l'Heureux</i> , id. c. Massa,	id.
GOLFE JUAN.	b. <i>Thérèse</i> , id. c. Musso,	id.
VILLEFRANCHE.	b. <i>l'Assomption</i> , id. c. Audibert,	id.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Mai	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température. et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHÈRE	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	13	756.»	758.»	757.9	757.3	757.5	18.»	19.»	19.5	17.8					16.8
14	759.3	760.5	760.3	760.7	761.1	18.»	19.8	21.»	20.»	17.2	18.7	82	S	beau	
15	762.6	761.1	765.9	763.7	764.2	19.5	21.»	21.7	20.»	17.8	19.1	80	S	très-beau	
16	765.2	766.4	766.1	766.1	766.6	20.»	22.4	21.7	19.2	18.3	19.7	79	S	voilé	
17	769.2	769.6	768.9	768.5	768.8	20.4	21.6	23.4	23.»	20.3	19.4	78	S	très-beau	
18	769.4	769.6	768.9	768.4	768.3	22.9	23.2	23.3	22.8	19.8	20.»	73	S S O	id.	
19	768.4	767.6	766.»	765.1	764.9	21.5	22.4	22.6	23.»	19.7	19.6	80	id.	légèrement voilé	
DATES   13   14   15   16   17   18   19															
Observations : Maxima (17.8 21.» 22.» 22.5 23.4 23.4 22.6															
Minima (14.1 14.9 15.» 16.3 16.7 17.9 17.1)															

Le Conseil de fabrique de la cathédrale de Monaco demande

**DEUX CHANTRES & UN SACRISTAIN**

S'adresser à M. le Chanoine Ramin, Archiprêtre, place Saint-Nicolas, à Monaco, ou à M. Raybaudi, Trésorier de la fabrique.

**UNE INSTITUTRICE FRANÇAISE**, désire donner des leçons à domicile.

S'adresser au Cabinet littéraire, rue des Princes.

**LEÇONS DE PIANO. — M<sup>lle</sup> BABEL**  
Villa Rouderon, aux Moulins.

Ameublements complets. — Atelier de Tapisserie.

**CHARLES MONTRUCCHIO**

rue Louis, maison Médecin, à la Condamine,

**MONACO**

**SIÈGES, TENTURES, DÉCOR D'APPARTEMENTS.**

Montage d'ouvrages en tapisserie, fabrique de tentes de tout système, literie complète, meubles et réparation de meubles. — Pose de tapis.

**HORLOGERIE BIJOUTERIE**

**JOSEPH BASSO**

rue du Milieu, 10,

montres de Genève, pendules de Paris. — Réparation en tous genres.

Achat des matières d'or et d'argent

**CARLO PIAZZA**

**CHIRURGIEN DENTISTE**

Etabli à Menton depuis plusieurs années, a l'honneur d'informer les habitants de Monaco qu'il vient d'ouvrir, pour la pose des dents et les soins de la bouche, un cabinet à l'hôtel de l'Univers, à la Condamine, où il sera à la disposition du public deux fois par semaine, le lundi et le jeudi, de huit heures du matin à cinq heures du soir; les autres jours on le trouvera à Menton, rue Partouneau, quartier Saint-Roch.

Pose de dents à partir de 5 francs.

Dentiers à partir de 100 francs.

Plombage et extraction, prix modérés.

Grand dépôt de savons pour toilette, d'eau et de poudre dentrifères de la Maison Philippe et C<sup>ie</sup>, de Paris.

**G<sup>d</sup> HOTEL DES BAINS à MONACO**

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjointre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

**HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 13 MAI 1878. — SERVICE D'ÉTÉ.**

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	499	471	1389	477	481	479	501	487
	1 <sup>e</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	3 <sup>e</sup> cl.		mixte	mixte	mixte	mixte	direct	mixte	mixte	mixte
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	matin	matin	matin	matin	matin	matin	soir	soir
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	.....	.....	.....	6 40	9 52	10 02	.....	3 05
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	.....	.....	.....	7 06	9 04	11 10	1 15	2 50
16	1 95	» 45	1 10	Nice } arrivée.....	.....	.....	.....	8 04	10 28	12 10	2 06	3 54
11	1 35	» 95	» 75	Nice } départ.....	.....	.....	.....	8 19	.....	12 35	2 24	4 10
9	1 10	» 80	» 60	Villefranche-sur-Mer	.....	.....	.....	8 30	.....	12 46	2 35	4 22
7	» 85	» 65	» 45	Beaulieu	.....	.....	.....	8 37	.....	12 53	.....	4 29
2	» 70	» 55	» 35	Eze	.....	.....	.....	8 45	.....	1 01	.....	4 38
5	» 70	» 55	» 35	Monaco	.....	.....	.....	9 05	.....	1 15	3 04	4 55
10	1 20	» 90	» 65	Monte Carlo	.....	.....	.....	9 10	.....	1 20	3 09	5 01
19	2 45	1 85	1 30	Cabbé-Roquebrune	.....	.....	.....	9 20	.....	1 32	.....	5 10
173	19 15	13 55	9 65	Menton	.....	.....	.....	4 55	9 43	.....	1 55	3 43
				Vintimille h. de Rome	.....	.....	.....	5 15	11 45	.....	4 07	4 03
				Gènes	soir	soir	soir	12 55	6 05	soir	soir	soir

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

Dist. kilom.	1 <sup>e</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	3 <sup>e</sup> cl.	STATIONS	478	500	482	486	488	492	494	498
					omn.	mixte	mixte	mixte	direct	mixte	mixte	mixte
173	19 45	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.	matin	matin	matin	matin	matin	matin	soir	soir
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris..	.....	.....	.....	6 30	.....	10 24	12 45	10 16
10	1 20	» 90	» 65	Menton	.....	.....	.....	7 03	9 08	11 »	1 20	3 50
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	.....	.....	.....	7 16	9 21	11 10	1 31	4 »
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	.....	.....	.....	7 25	9 31	11 20	1 41	4 10
7	» 85	» 65	» 45	Monaco	.....	.....	.....	7 38	9 38	11 31	1 47	4 20
9	1 10	» 80	» 60	Eze	.....	.....	.....	7 51	.....	11 44	.....	4 39
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu	.....	.....	.....	7 59	.....	11 52	.....	4 47
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer	.....	.....	.....	8 06	10 02	12 07	2 11	4 54
47	5 75	4 30	3 15	Nice } arrivée.....	.....	.....	.....	8 18	10 14	12 19	2 23	5 06
173	21 30	16 »	11 70	Nice } départ.....	.....	.....	.....	8 18	10 14	12 19	2 23	5 06
240	29 55	22 15	16 25	Cannes	.....	.....	.....	6 08	.....	10 30	1 44	2 45
				Toulon	.....	.....	.....	7 16	.....	11 49	2 55	3 44
				Marseille	soir	matin	soir	12 »	.....	4 10	8 10	7 38

**GLACIÈRE DE MONACO.**

Usine à vapeur pour la fabrication de la Glace et des Boissons Gazeuses.

PRIX DE VENTE AU DÉTAIL :

Glace vive, le kilogramme..... 10 cent. Eau de Seltz, le demi siphon..... 15 cent.  
Carafes frappées, l'une..... 20 cent. Limonade Gazeuse, la bouteille..... 25 cent.  
Eau de Seltz, le siphon..... 20 cent. Bière, la bouteille..... 70 cent.

La Glace vive en gros, 7 fr. les 100 kil. — Pour des quantités plus importantes on traite de gré à gré.

S'adresser à M. STREICHER aîné, rue Louis, à la Condamine.

35 minutes de Nice

**MONACO — MONTE CARLO**

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

**SAISON D'HIVER.**

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitiennes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

**SAISON D'ÉTÉ.**

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.